



## Activité record en 2017 : 6,45 M€

- **Très forte croissance annuelle de l'activité : +55%**
- **Perspectives de croissance forte et durable à deux chiffres**
- **Financement de cette croissance: tirage de la 2ème tranche d'ODIRNANE**

CA consolidé par nature de revenus en M€	T4 2017*	T4 2016*	Variation en %	2017*	2016*	Variation en %
Eco-matériaux	0,61	0,37	64,9%	2,04	1,22	67,2%
Éléments de construction	1,07	0,62	72,6%	3,64	2,36	54,2%
Prestations de service	0,13	0,15	-13,3%	0,77	0,58	32,8%
<b>Total chiffres d'affaires consolidé</b>	<b>1,81</b>	<b>1,14</b>	<b>58,8%</b>	<b>6,45</b>	<b>4,16</b>	<b>55,0%</b>
(Ventes d'Eco-matériaux destinées à la production)	- 0,61	- 0,37	64,9%	- 2,04	- 1,22	67,2%
<b>Chiffre d'affaires économique (1)</b>	<b>1,20</b>	<b>0,77</b>	<b>55,8%</b>	<b>4,41</b>	<b>2,94</b>	<b>50,0%</b>

\* Chiffres non audités

(1): La Société comptabilise en chiffre d'affaires la vente d'Eco-matériaux ou compound (matériau de base des produits) à ses sous-traitants plasturgistes en charge de la phase d'extrusion des profilés. Cette comptabilisation, reflétant la réalité juridique, conduit cependant la Société à présenter un chiffre d'affaires retraité calculé comme indiqué ci-dessus lequel correspond au chiffre d'affaires économique du Groupe.

**NEOLIFE<sup>®</sup> (code ISIN : FR0011636083 – MNEMO : ALNLF), acteur majeur des éco-matériaux issus des technologies vertes et reconnu pour son innovation en solutions constructives durables, confirme son activité record avec un chiffre d'affaires consolidé 2017 de 6,45 M€ en progression de +55% par rapport à l'exercice 2016.**

- **Chiffre d'affaires 4<sup>e</sup> trimestre : 1,81 M€, + 58,8%**



L'activité a été très soutenue au 4<sup>ème</sup> trimestre, et a permis de consolider une croissance record au second semestre 2017 de +66% par rapport à la même période de 2016.

Les trois derniers mois de l'année ont été riches en réalisations de grande envergure auprès de donneurs d'ordre nationaux ou internationaux, dont le Retail Parc Frunshopping de Nancy lancé par le fameux promoteur flamand De Vlier avec le concours de VDDT architectes et Dedeyne, une des plus importantes entreprises générales en Belgique. Ils ont choisi le bardage COVER 6 de NEOLIFE<sup>®</sup>



pour vêtir les 2300 m<sup>2</sup> de façade de ce nouveau concept innovant alliant efficacité commerciale et développement durable.

- [Croissance de +55% sur l'ensemble de l'exercice 2017](#)

Sur un marché de la construction en nette reprise en 2017 mais toujours aussi concurrentiel, NEOLIFE<sup>®</sup> a réussi à s'imposer en suivant une stratégie commerciale claire axée sur la prescription de ses éléments de façade sur les projets de bureaux, de logements collectifs et de centres commerciaux de grande échelle.

Sur l'exercice 2017, les ventes en volume se sont élevées à près de 69 000 m<sup>2</sup> (+34%) dont 23 000 m<sup>2</sup> de bardage Cover (+124%). Ce produit phare, lancé en 2015, prend désormais pleinement son essor sur le marché, fort de son classement de résistance au feu exceptionnel (M1/M2 – B, S3d0) et de son ATex de type A (Avis Technique expérimental). Les dernières réalisations d'ensembles de logements collectifs (Programme « Ausone » à Bordeaux avec Fayat Immobilier ou « Nouvel horizon » à Annecy avec l'agence Vadendriessche et Cogedim Immobilier par exemple) augurent de la pénétration de NEOLIFE<sup>®</sup> et de son bardage Cover sur de nouveaux territoires.

Enfin, le savoir-faire et la notoriété de NEOLIFE<sup>®</sup> ont également été portés par sa prescription sur des projets de plus grande envergure. 1500 m<sup>2</sup> de lames Deck 30 de NEOLIFE<sup>®</sup> ont été vendues sur le projet Linux, nouveau siège de Blédina près de Lyon, lauréat du SIMI en 2017.

- [Perspectives de croissance forte et durable en 2018](#)

Après avoir dépassé son objectif de chiffre d'affaires en 2017, NEOLIFE<sup>®</sup> anticipe dès à présent une nouvelle croissance à 2 chiffres de son activité pour l'exercice 2018. Ce développement s'appuiera sur une pénétration de l'ensemble des régions françaises par la force commerciale de NEOLIFE<sup>®</sup> et d'un fort développement à l'export, notamment en Europe, via des distributeurs.

Cette dynamique est le fruit non seulement d'un travail de prescription auprès de nouveaux acteurs de la construction, mais également de la récurrence de projets auprès de clients existants et d'architectes déjà séduits par les solutions de NEOLIFE<sup>®</sup>.

- [Financement de la forte croissance](#)

Afin de financer cette forte croissance, NEOLIFE<sup>®</sup> a demandé en date du 12 janvier 2018 le tirage du 2<sup>ème</sup> bon d'émission de 50 ODIRNANE de 10.000€ chacune. Ce bon d'émission est assorti de 625.000 BSA ayant un prix d'exercice de 0,40€.



Ces opérations, qui font suite au vote de la 14<sup>ème</sup> résolution par l'AGM du 11 mai 2016 et aux décisions des réunions du Conseil de Surveillance et du Directoire qui se sont tenues le 28 décembre 2017, s'inscrivent dans le cadre du financement d'un montant maximal de 5,0 M€ qui a fait l'objet d'un communiqué de presse le 3 janvier 2018.

## CONTACTS

**NEOLIFE**<sup>®</sup>  
**Sébastien MARIN-LAFLECHE**  
04 78 25 63 08  
investors@neolife-solutions.com

### **NEOLIFE**<sup>®</sup> est éligible aux dispositifs ISF - Loi TEPA et PEA – PME



### En savoir plus...

## **NEOLIFE**<sup>®</sup>

Dans la mouvance des « green technologies », NEOLIFE<sup>®</sup> crée des éco-matériaux et des solutions constructives, innovantes et durables à coûts maîtrisés destinés aux professionnels chargés de concevoir et construire les espaces de vie du 21<sup>ème</sup> siècle.

En 2013, NEOLIFE<sup>®</sup> révolutionne les éco-matériaux avec VESTA<sup>®</sup>, un nouveau matériau environnemental aux propriétés exceptionnelles. Il a été mis au point par NEOLIFE<sup>®</sup> en partenariat avec des experts européens des matériaux.

Né de la réflexion de professionnels de chantier, les solutions constructives de NEOLIFE<sup>®</sup> - solutions de vêture et d'aménagement extérieur - permettent aux architectes, paysagistes, bureaux d'études et aux techniciens du bâtiment de répondre à un cahier des charges environnemental pour des projets HQE, BREEAM ou LEED de logements individuels ou collectifs, de bâtiments tertiaires et d'espaces urbains.

Leur intelligence fonctionnelle et leur finition parfaite apportent une rapidité de pose et une esthétique immédiate qui diminuent très sensiblement le temps de chantier et les coûts de construction.

Pour plus d'informations : [www.neolife-solutions.com](http://www.neolife-solutions.com)



## Souscription de 50 Obligations à Durée Indéterminée Remboursables en Numéraire et/ou Actions Nouvelles et/ou Existantes (ODIRNANE) de 10.000€ chacune, assorties de Bons de Souscription d'Actions dans le cadre du contrat d'ODIRNANEBSA signé en décembre 2017

### Caractéristiques et modalités de l'opération

Les caractéristiques et modalités de l'opération ont été fournies dans le communiqué de presse daté du 03 janvier 2018. En outre, NEOLIFE<sup>®</sup> tient à jour sur l'espace Investisseur de son site internet un tableau de suivi des Bons d'Emissions, des ODIRNANE, des BSA et du nombre d'actions de la Société en circulation.

### Calculs théoriques de dilution relative à ce tirage

#### Incidence théorique future de l'émission de la « Tranche 2 » du contrat ODIRNANE avec BSA attachés

A titre indicatif, dans l'hypothèse où la Société déciderait d'attribuer uniquement des actions nouvelles, l'incidence de l'émission de la « Tranche 2 » des ODIRNANE avec BSA attachés serait la suivante :

- I. Incidence de l'émission sur la participation d'un actionnaire détenant actuellement 1% du capital social de la Société

	Montant du capital (en euros)	Pourcentage de détention de l'actionnaire détenant 1% du capital	Dilution par rapport à la détention actuelle
Capital actuel	9.848.572,73	1 %	0 %
Augmentation de capital (conversion de 50 ODIRNANE : émission de 1.250.000 actions nouvelles)	10.338.572,73	0,95 %	4,74 %
Augmentation de capital (conversion de 50 ODIRNANE puis exercice de 625.000 BSA : émission de 1.875.000 actions nouvelles)	10.583.572,73	0,93 %	6,94 %



II. Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres d'un actionnaire

	Nombre d'actions	Montant des capitaux propres au 30.06.2017	Quote-part de capitaux propres par action
Avant les opérations	25.107.569	4.497.414 euros	0,179 euro
Augmentation de capital (émission de 1.250.000 actions nouvelles)	26.357.569	4.997.414 euros	0,190 euro
Augmentation de capital (émission de 1.875.000 actions nouvelles)	26.982.569	5.247.414 euros	0,194 euro

Ces calculs sont effectués sur la base de la valeur minimale de conversion prévue au contrat (soit un prix de conversion de 0,40 euro), sur la base du nombre actuel d'actions et sur la base des capitaux propres de la société NEOLIFE SA (arrêté au 30 juin 2017, soit à 4.497.414 euros).